

En outre, je ne crois pas que des mesures bilatérales puissent à elles seules garantir la paix dans la région du Pacifique, pas plus qu'elles ne suffisent dans le domaine commercial et économique. Il faut plutôt dialoguer davantage et acquérir un sens plus développé de la responsabilité collective. Nous devons chercher à assurer notre sécurité commune grâce à la coopération, et non par la concurrence.

Je songe ici à la possibilité d'adapter à la région du Pacifique les mesures de renforcement de la confiance et de la sécurité qui ont donné de bons résultats en Europe, par exemple les préavis de manoeuvres militaires, un régime Ciel ouvert, des installations pour la gestion en temps de crise, pour le règlement des conflits et pour l'échange de données.

Peut-être faudrait-il commencer par un échange de vues entre les pays du Pacifique Nord, plus particulièrement le Canada, l'URSS, les États-Unis, le Japon, la Chine et, si possible, les deux Corées. Au moins faudrait-il suivre l'exemple de la Pacific Economic Co-operation Conference et ouvrir le dialogue au niveau des experts.

Les organisations existantes devraient aussi chercher à favoriser les échanges de vues. Je pense notamment qu'il serait souhaitable que le Viet Nam commence à participer à l'utile forum qu'est l'ASEAN.

Que le mécanisme retenu soit l'APEC, l'ASEAN ou des échanges sur la sécurité dans le Pacifique Nord, le Canada appuie l'idée de la communauté du Pacifique, d'une communauté de pays animés par des intérêts communs et par un même objectif de paix et de prospérité, objectif qu'ils veulent atteindre par la collaboration et non la confrontation. Pour nous, la conjoncture où se trouve la communauté du Pacifique offre l'occasion de poursuivre la recherche d'un équilibre entre la croissance économique et la qualité de vie, entre l'énergie qui nourrit la concurrence et la coopération nécessaire au succès dans cette région du monde.